

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LA GESTION DU PATRIMOINE



VOS PROBLÉMATIQUES

Connaître quantitativement et qualitativement son patrimoine et identifier les risques pour y faire face ;

Optimiser l'acquisition, la gestion, l'utilisation de ce patrimoine dans l'intérêt collectif aujourd'hui et demain, dans le respect des normes ;

Rendre compte aux citoyens – exhaustivité, lisibilité, transparence... – de l'utilisation des impôts en matière patrimonial et aborder sereinement les contrôles extérieurs notamment le futur contrôle du commissaire aux comptes chargé de certifier les comptes des collectivités locales.

CONTEXTE

La problématique de la gestion du patrimoine des collectivités territoriales est un sujet complexe à plusieurs titres.

Tout d'abord les collectivités locales sont protéiformes, avec une large palette d'activités et de compétences, ce qui implique une grande diversité dans la nature des actifs immobiliers et mobiliers (bâtiments, installations techniques, voiries, réseaux...)

Par ailleurs, les communautés d'agglomération ont 50 ans d'histoires, et les communes bien davantage, et il faut reconnaître que l'inventaire et la valorisation du patrimoine ont bien souvent été négligés au cours du temps.

Enfin le référentiel comptable reste en cours d'évolution sur certains sujets (le traitement de la voirie par exemple n'est pas stabilisé) ce qui ne facilite pas la tâche des acteurs du secteur.

La conséquence est qu'aujourd'hui il est difficile de garantir l'exhaustivité et la valorisation du patrimoine des établissements publics locaux.

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

POUR RÉPONDRE À CES PROBLÉMATIQUES, BDO A DÉCLINÉ UNE OFFRE DE SERVICES QUI SONT PRÉSENTÉS CI-DESSOUS :

1

FIABILISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

- ▶ Accompagnement pour la convergence des 3 inventaires (patrimonial, notarial, comptable)
- ▶ Fiabilisation de l'inventaire physique

2

PRÉPARATION À LA CERTIFICATION

- ▶ Accompagnement pour une transition avec l'application de la M57 pour les entités publiques locales
- ▶ Calcul des impacts éventuels des rattrapages d'amortissements sur les fonds propres
- ▶ Revue des process interne en matière de gestion du patrimoine

3

STRUCTURATION DU PPI

- ▶ Diagnostic de l'existant
- ▶ Accompagnement dans la construction du Plan Pluriannuel d'Investissement
- ▶ Analyse multicritères (critères politiques, critères d'impact, critères organisationnels...)

4

OPTIMISATION PATRIMONIALE

- ▶ Accompagnement dans la mise en place d'un système de pilotage
- ▶ Intégrer la dimension patrimoniale dans le contrôle de gestion
- ▶ Vérifier l'occupation des terrains et des bâtiments et optimiser les revenus du patrimoine

contact@bdo.fr
www.bdo.fr

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.
Copyright © Novembre 2021 BDO France. Tous droits réservés.